

APPEL À PROJETS **DOCTORAL VISITING** **PROFESSORS**

Doctoral visiting professors 2022 **Règlement de l'appel à projets et modalités de transmission**

Ouverture le 08 Novembre 2021

A l'attention des directions des Écoles Doctorales et des directions de laboratoire

Le présent dossier de candidature est déposé par le **candidat conférencier invité, sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur invitant, avec la supervision de l'école doctorale concernée.**

Le dépôt de la candidature se fait en ligne. Le dossier est à télécharger à partir du **08 novembre 2021** et à déposer à l'adresse :

<https://framaforms.org/conferenciers-doctoraux-invites-college-doctoral-Inf-1615218850>

pour le 08 décembre 2021 au plus tard

Le Collège Doctoral Lille Nord de France a pour mission l'accompagnement professionnel des doctorants. Il est un lieu de concertation et de coordination des écoles doctorales. Il lui est confié par les 7 écoles doctorales la mise en place opérationnelle d'actions mutualisées, complémentaires des missions de ces dernières :

- 1) Renforcer l'interdisciplinarité et l'internationalisation de la formation doctorale ;
- 2) Préparer les doctorants à leur poursuite de carrière en œuvrant à la création de passerelles entre le monde universitaire et les autres acteurs socio-économiques ;
- 3) Promouvoir le doctorat et les docteurs dans la société civile, à travers des actions de promotion et la mise en place d'événements avec le monde socio-économique.

Cet appel contribue au rayonnement international des Écoles Doctorales. Il constitue un élément de valeur ajoutée en internationalisant le panel des enseignants intervenants dans la formation doctorale, et en participant à l'accroissement du nombre de cours avancés de haut niveau prodigués dans ce cadre. Il offre les bases de projets collaboratifs pouvant aboutir au montage de réseaux Marie Curie, de projets INTERREG, de projets Erasmus Mundus Doctorat notamment.

APPEL À PROJETS **DOCTORAL VISITING** **PROFESSORS**

Cet appel s'adresse à des scientifiques reconnu-e-s qui interviendront sous le parrainage de l'une des sept écoles doctorales relevant de l'Université de Lille, de L'IMT Nord Europe ou de Centrale Lille Institut.

En raison de la crise sanitaire, il sera possible de déposer des candidatures selon deux formats, en présentiel ou en distanciel.

Montant et mode opératoire

Le Collège Doctoral Lille Nord de France ne prendra en charge que le financement d'une semaine de séjour au maximum.

Le Collège Doctoral gèrera le paiement des heures de cours.

Le laboratoire de rattachement fait l'avance des frais (mission, hébergement, transport). Le financement est ensuite versé au laboratoire renseigné dans le formulaire à l'issue de la mission, au vu d'un bilan financier qui devra être transmis au collège doctoral au plus tard 15 jours après la fin de la mission. Ce bilan conditionne le versement de l'aide au laboratoire d'accueil.

Mobilités virtuelles

Le collège doctoral Lille Nord de France prend en charge la rémunération des heures : 80€ brut / heure (12 heures d'intervention maximum). Le volume d'intervention est attesté par une reconnaissance de "service fait". L'école doctorale fournira à cet effet une lettre de bilan au Collège Doctoral.

Mobilités physiques

Le collège doctoral Lille Nord de France prend en charge les frais suivants :

- Rémunération des heures : 80€ brut / heure (12 heures d'intervention maximum). Le volume d'intervention est attesté par une "reconnaissance de service fait" signée par le/la directeur.trice du laboratoire portant le projet d'invitation.

Les frais suivants feront l'objet d'un remboursement après diffusion du bilan financier :

- Frais de mission : un forfait de 17€50 par repas (deux repas par jour pris en charge)
- Frais d'hébergement (au réel, avec un plafond de 90 euros par nuit - maximum 6 nuits)
- Frais de transport : un transport aller/retour depuis le lieu de la résidence administrative (avion, train) ou frais kilométriques

Si le dossier est retenu, pour la prise en charge de ces frais, le professeur invité devra fournir **impérativement** au collège doctoral :

- Un RIB :
 - Pour les Banques en France : joindre un RIB original (provenance banque/banque en ligne), comprenant le code BIC/SWIFT
 - Pour les Banques étrangères : fournir sur un **document officiel de l'établissement** bancaire, les informations suivantes : Nom et adresse de la

APPEL À PROJETS **DOCTORAL VISITING** **PROFESSORS**

banque, nom/prénom/adresse du Professeur invité, Code BIC/SWIFT, Code IBAN , Code Routing (USA et CANADA).

Pièces à fournir impérativement

- Dossier de candidature dûment complété et signé par les différentes parties
- Curriculum Vitae du candidat incluant les principaux travaux de recherche (maximum 2 pages)
- Projet d'intervention proposé sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur invitant, rattaché à une des ED, visé par l'ED (**Annexe I**)
- Attestation de travail (**Annexe II**)
- Photocopie du Passeport

Composition du comité de sélection

Le comité de sélection est constitué par les directions des écoles doctorales, des programmes gradués et du collège doctoral.

Critères d'éligibilité du candidat professeur invité

- La qualité scientifique de la candidature
- Le contenu et la pertinence du projet de formation, validé par l'école doctorale d'accueil : **Présenter un projet pédagogique doctoral, sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur invitant, et la supervision d'une école doctorale**; le projet doit expliciter en quoi la mobilité contribuera à compléter la formation doctorale des doctorants
- Exercer des fonctions de chercheur ou d'enseignant-chercheur dans un établissement étranger d'enseignement supérieur et/ou de recherche
- Avoir une expérience de la formation doctorale dans son établissement d'origine
- Maîtriser le français ou l'anglais pour intervenir dans l'une de ces deux langues exclusivement
- Prévoir une mobilité **entre le 1er février et le 15 octobre 2022**
- Etre âgé de moins de 65 ans à la fin de la période d'invitation

NB : Aucune intervention ne pourra être prise en charge au-delà du 15 octobre.

Communication

Si le projet est retenu pour financement, les parties prenantes s'engagent à utiliser les logos du collège doctoral et de l'ED pour tout outil de communication et à prévenir les écoles doctorales et le collège doctoral des dates des interventions.

APPEL À PROJETS **DOCTORAL VISITING** **PROFESSORS**

Calendrier et processus de sélection

Date limite de dépôt des candidatures : dépôt en ligne avant le 08 décembre 2021 à 17h

- 08 novembre 2021 : lancement de l'appel
- 08 décembre 2021 : date limite d'enregistrement de la candidature et du dépôt des dossiers complétés et signés à l'adresse :
<https://framaforms.org/conferenciers-doctoraux-invites-college-doctoral-Inf-1615218850>
- Semaine du 13 décembre 2021 : réunion du comité de sélection (CD, ED, PG)
- Semaine du 20 décembre 2021 : notification des attributions par le Collège Doctoral
- Du 1er février au 15 octobre 2022 : réalisation des mobilités

Tout dossier incomplet ou reçu après la date de clôture des inscriptions ne pourra pas être pris en compte.

Contact : Frédéric Luginsland : international-college-doctoral@univ-lille.fr